

TARIFS 2024/2025

Rubrique	Tranche	Revenu Brut Global / nombre de personnes (1)	Jardin d'Enfants	Maternelle et Primaire	Collège	4ème spécifique 3ème P.F.P.	Lycées	B.T.S.
Contribution	A	moins de 3 500 €	930,00 €	320,00 €	485,00 €	490,00 €	490,00 €	1 420,00 €
	B	entre 3 500 € et 5 000 €		455,00 €	630,00 €	635,00 €	635,00 €	
	C	entre 5 000 € et 7 100 €	1 865,00 €	600,00 €	775,00 €	945,00 €	945,00 €	
	D	entre 7 100 € et 9 000 €		725,00 €	1 015,00 €	1 075,00 €	1 075,00 €	
	E	entre 9 000 € et 11 000 €	2 830,00 €	840,00 €	1 130,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €	
	F	plus de 11 000 €		965,00 €	1 275,00 €	1 450,00 €	1 450,00 €	
Cotisation APEL (Tarif 2023/2024)			27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Assurance Individuelle Accident (Tarif 2023/2024)			11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €
Demi-pension au forfait (2)	1 repas / semaine		218,00 €	218,00 €	210,00 €	243,00 €	243,00 €	-
	2 repas / semaine		436,00 €	436,00 €	420,00 €	486,00 €	486,00 €	-
	3 repas / semaine		654,00 €	654,00 €	630,00 €	729,00 €	729,00 €	-
	4 repas / semaine		872,00 €	872,00 €	840,00 €	972,00 €	972,00 €	-
	5 repas / semaine		-	-	1 050,00 €	1 215,00 €	1 215,00 €	-
Internat (hébergement ET repas) (2)			-	-	4 090,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €
Activités			<i>En fonction de la classe</i>		<i>En fonction de la classe</i>	-	-	Internat sans repas du midi que pour les étudiants 3 185,00 €
Fournitures scolaires						-	-	

* Pour toute inscription au "Jardin d'enfants", la famille bénéficie d'un crédit d'impôt sur le revenu de 50% de la cotisation annuelle

- (1) Votre tranche de contribution est issue de votre dernier **AVIS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS** (et non la déclaration de revenus) en divisant le "Revenu brut global" par le nombre de personnes du foyer.
Une remise est accordée aux familles qui ont plusieurs enfants dans notre groupe scolaire : 10% pour 2 enfants, 20% pour 3 enfants, 30% pour 4 enfants et plus.
- (2) Les stages seront automatiquement décomptés. Les autres absences, **au-delà d'1 semaine**, ne seront décomptées que sur présentation d'un justificatif médical, au prix de 4 €/repas.
Les tarifs de la demi-pension des collégiens prennent en compte la participation du Conseil Général du Loiret (1 € par repas).
Des tickets-repas sont à la disposition des élèves externes (7,20 € pour les lycéens, 6,20 € pour les collégiens et 6,30 € pour les écoliers).

Garderie et étude école :

Garderie : de 7h30 à 8h15 : 2,50€ - de 16h45 à 18h : 2,60€ - de 18h à 18h30 : 2,10€ - Au-delà de 18h30 : 8,00€ **et seulement en cas de retard**
Étude surveillée : de 17h à 18h du CP au CM2

Jour / semaine	1 jour / semaine	2 jour / semaine	3 jour / semaine	4 jour / semaine
Montant annuel	135,00 €	270,00 €	405,00 €	540,00 €

Étude collège :

Le collège propose une étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
L'étude est facturée 30 € par trimestre pour une heure par semaine. Vous recevrez une facture après réception des inscriptions.
Les modalités d'inscription seront communiquées aux parents par le collège avant la rentrée 2024.

Manuels scolaires :

Les manuels des élèves du collège (ainsi que des lycées, de la 4ème spécifique et de la 3ème P.F.P.) sont loués par les familles via l'A.R.B.S.R.O. (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires de la Région Orléanaise). Les tarifs seront communiqués par l'A.R.B.S.R.O. en juillet 2024.

Règlement en espèces :

Conformément à la loi, les paiements en espèces ne peuvent excéder 1000€.